



Sécurité routière à Gaoua:
L'Office National de la Sécurité
Routière(ONASER) sensibilise
les populations. P.3



Réconciliation et unité
nationale:Les conseils
de l'Empereur des
mossé pour une mission
réussie. P.5

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
 L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°94 du samedi 23 juillet 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- Jobs Campus. P. 16
- Activités du Gouvernement. P.6

Economie

Secteur agricole Bientôt une banque au service du monde rural

Région du Centre



Le Premier ministre Paul Kaba THIEBA et les acteurs du monde agricole et du secteur bancaire ont tenu une rencontre de concertation ce jeudi 21 juillet 2016 autour du projet de création d'une banque agricole. Cette banque tant attendue par les acteurs du domaine se veut de répondre aux besoins de financement du monde agricole.

Ce jeudi 21 juillet 2016 a été une journée de concertation au cours de laquelle le Premier ministre Paul Kaba THIEBA et les acteurs du monde agricole et du secteur bancaire ont axé leurs réflexions sur les orientations stratégiques consensuelles pour la création de la banque agricole. A l'ordre du jour des échanges, des questions sur le modèle financier, la structure du capital, le processus d'élaboration du business plan et une esquisse d'une feuille de route pour la mise en place de la banque et les organes de direction.

Selon le Premier ministre Paul Kaba THIEBA, le secteur rural regroupe 80% de la population et représente 30.3% du produit intérieur brut (PIB). De ses propos, l'essor de l'économie du Burkina est handicapé par les faibles performances de son secteur agricole. Ces faiblesses résultent de programmes d'investissements inadéquats et de politiques biaisées en défaveur du secteur. En effet, au Burkina, le secteur de l'agriculture souffre d'une faiblesse de financement. Il n'y a que 15% de producteurs qui ont accès aux crédits bancaires. « La part des concours consacrés au secteur agricole ne représente que 3.5% du total des financements bancaires du Burkina », a indiqué le Premier ministre.

« Le Burkina n'a aucune banque dédiée spécifiquement au financement de l'agriculture », a indiqué le Premier ministre, Paul Kaba THIEBA.

Suite page 2.

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Suite page 1.



Les acteurs du monde agricole préoccupés par la faiblesse des financements accordés au secteur.

La mise en place d'une banque agricole vise à relever les défis de ce secteur. Il s'agit entre autre de l'amélioration de la maîtrise de l'eau à des fins agricoles ou d'élevage, l'amélioration de la productivité agricole, le développement de l'entreprenariat agricole et agro-alimentaire, le renforcement de la liaison production-marché, la facilitation de l'accès aux intrants et équipements...

Selon le président de la Confédération du monde paysan, Bassiaka Dao, les

agriculteurs doivent changer de système de production suite aux changements climatiques. A l'entendre, de nos jours, il existe des technologies permettant de produire en tout temps et en tout lieu. Cependant, cela nécessite un financement adapté car ces technologies coûtent chères. « Actuellement les banques font des crédits campagne, les banques ne font pas des investissements lourds dont le retour des financements est attendu à moyen terme », a-t-il soutenu.

La future banque agricole du Burkina « devra être l'instrument de financement de l'investissement et de l'innovation de ce secteur », a déclaré le premier ministre. Ces principales missions sont entre autres la mobilisation de l'épargne populaire en milieu rural, le financement des activités de collecte et de commercialisation des produits agricoles, les prêts bonifiés pour l'installation des jeunes agriculteurs, éleveurs et artisans, les prêts destinés à l'élevage...

Il est à noter que la banque devra recevoir au préalable un agrément bancaire conformément aux dispositions de la loi portant règlement bancaire dans l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA). Lesdites dispositions sont relatives au capital (minimum de 10 milliards), à la viabilité du business plan, la pérennité de l'institution, les dirigeants (compétences, expériences, honnêteté et honorabilité...).

Bernadette Dembélé pour SCI

PDF

Téléchargez le quotidien numérique Sciences-Campus Info du lundi au dimanche. 7 numéros dans la semaine.

Célébration en différé de la 26e édition de la Journée de l'Enfant Africain(JEA)

Région du Sud-Ouest



Mme Laure ZONGO/HIEN pendant son discours.

C'est l'amphithéâtre de l'ENEP de Gaoua qui a abrité la cérémonie commémorative en différé de la 26ème édition de la Journée de l'Enfant Africain(JEA) dans la matinée du mardi 19 juillet 2016. Cette célébration dont le thème est : « Conflits et crises en Afrique, protégeons les droits de tous les enfants »

était placée sous la présidence de Madame la Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, Laure ZONGO/HIEN en présence de nombreuses autorités nationales et régionales et d'un grand nombre d'enfants. Plein comme un œuf, c'est par l'intonation de l'hymne nationale, le Ditanyè qu'a débuté cette

commémoration de la Journée de l'Enfant Africain(JEA) dans l'amphithéâtre de l'ENEP de Gaoua, en souvenir des enfants de Soweto en Afrique du Sud massacrés pour avoir revendiqué leur droit à l'éducation non basée sur des principes raciaux en 1976.

Suite page 3.



Suite page 2.

Cette année encore le Burkina Faso n'a pas dérobé à la tradition en célébrant cette journée instaurée en 1990 par l'Union Africaine, à Gaoua dans la région du Sud-Ouest.

Après l'intonation du Ditanyè, c'est le gouverneur Tagsseba Nitiéma qui a prononcé le mot de bienvenue. Il a au nom des populations de la région du Sud-Ouest, exprimé sa joie et remercié la Ministre du choix de cette région pour commémorer cette journée dont le thème revêt d'un intérêt capital. Il a ensuite dépeint la situation de l'enfant au Burkina en général et en particulier dans la région du Sud-Ouest. En effet, selon le gouverneur et selon une étude, sur près de trois mille(3000) cas de violences faits à l'égard des enfants, la région du Sud-Ouest enregistre à elle seule deux cent soixante-deux (262) cas.

L'orpaillage, l'élevage et bien d'autres causes, hissent cette région au 5ème rang. En témoigne les conflits issus de Tonkar, de Gbomblora, Kampti et

des retournés forcés de Bouna à Batié dans la province du Noumbiel. Pour le cas spécifique des retournés forcés de Bouna sur environ deux mille cent soixante-dix (2170) cas, mille cent cinquante-sept (1157) sont des enfants. Malgré les efforts consentis par le gouvernement, la région du Sud-Ouest est classée parmi les régions où le phénomène est inquiétant a indiqué le gouverneur Tagsseba dans son allocution.

La ministre Laure ZONGO/HIEN est quant à elle revenue sur les crises qui ont secoué notre pays en 2014 et 2015. Pour ce faire, elle a indiqué que plusieurs activités ont été planifiées et exécutées par son département tout au long du mois de juin afin de sensibiliser et conscientiser les populations sur ces fléaux. Elle au cours de son allocution rappeler aux uns et autres les devoirs des enfants à l'école, en famille, en société, au Burkina Faso et dans le monde.

Pour la représentante du parlement

des enfants DABIRE A. Rose, cette célébration pour elle,est une occasion d'interpeler les autorités pour encore promouvoir les droits des enfants. Au cours de cette cérémonie, une remise de kits d'installation a été faite à certains apprenants en fin de cycle. Egalement des dons en vivres ont été faits aux retournés forcés de Bouna et des prix en nature et en espèce ont été remis aux meilleures équipes scolaires du tournoi de football organisé par la Ministre Laure Zongo dans le cadre de la célébration de cette journée de l'enfant africain.

Cette 26ème édition a pu se tenir grâce aux soutiens financiers d'un pool de Partenaires Techniques et Financiers composés de l'UNICEF, de Fonds Enfants, de Plan Burkina, de GIZ, de l'ONG Terre des Hommes et du Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille.

Kissogo Abdoul Karim OUATTARA pour SCI

Sécurité routière à Gaoua L'Office National de la Sécurité Routière(ONASER) sensibilise les populations

Région du Sud-Ouest



Présidium :De la droite vers la gauche : le 1er Adjoint au Maire de Gaoua, Djénité Hien, le Gouverneur Tagsseba Nitiéma, le Directeur Général de l'ONASER Mamadou OUATTARA et Ousmane Badini DR/Transport du Sud-Ouest.

Il s'est tenu à Gaoua, la 6ème conférence publique régionale sur la sécurité routière dans la salle de conférence du Conseil Régional,

dans la matinée du jeudi 21 juillet 2016.Cette conférence était placée sous la présidence du Ministre en charge des Transports, représenté par le Gouverneur Tagsseba Nitiéma, en présence du Directeur Général de l'ONASER accompagné d'une forte délégation du ministère des transports, des agents de l'ONASER et des différentes composantes de la population de la région du Sud-Ouest.

C'est après avoir fait observé une minute de silence en la mémoire des personnes décédées suite à un accident de la circulation que le Gouver-

neur Tagsseba Nitiéma a invité les différents participants à réfléchir sur le thème choisi: « la problématique des accidents de la circulation routière au Burkina Faso ». Alors les populations en général du Sud-Ouest et de la commune de Gaoua ont été soumises à des échanges avec l'équipe de l'ONASER venue de Ouagadougou. Deux communications ont été faites par Casimir SANON Directeur de la Planification à la direction générale de l'ONASER à l'endroit de l'assistance, à savoir la présentation de l'ONASER et du thème choisi pour la tenue des différentes conférences.

Suite page 4.



Suite page 3.

Mais au paravent a eu lieu la cérémonie d'ouverture où deux allocutions ont été prononcées. Celle de Djénité Hien, 1er Adjoint représentant le maire de la commune de Gaoua qui a souhaité la bienvenue à la délégation et à la population sortie nombreuse et du discours de monsieur le Gouverneur Tagsseba Nitiéma qui a dépeint un tableau sombre de la situation de la sécurité routière dans notre pays.

La commune de Gaoua de par sa position frontalière avec le Ghana et la Côte d'Ivoire, a dit Djénité Hien, l'expose à une forte densité du trafic routier.

C'est ainsi que l'on assiste au passage régulier d'un grand nombre de camions en état de surcharge, d'excès de vitesse, de transport mixte, du non-respect de signalisation routière, de conduite de divers engins sous l'effet d'alcool, de drogues et de stupéfiants, d'imprudence et surtout de manque d'attention de certains conducteurs vis-à-vis des piétons et bien d'autres situations, entraînant ainsi de nom-

breux accidents aux conséquences dramatiques. Il s'est donc réjoui de la tenue de cette conférence, qui selon lui contribuera sans nul doute, à une plus grande prise de conscience des différents acteurs et des populations sur les effets néfastes des accidents de la circulation routière qui malheureusement endeuillent parfois de nombreuses familles.

Le Gouverneur Tagsseba, lui dans son discours a présenté des données statistiques basées sur ces accidents au Burkina Faso. Selon lui, de 2011 à 2015 ; quatre-vingt-six mille huit cent quinze (86 815) accidents de la circulation se sont produits et ont fait quatre mille neuf cent quatre-vingt-six (4 986) tués et soixante-treize mille neuf cent six (73 906) blessés.

Il est revenu sur les deux accidents graves survenus respectivement le 19 mai et le 1er juin 2016. Celui du 19 mai en rappel survenu à 25km de Boromo a fait vingt-quatre (24) tués et trente-six (36) blessés, dont vingt-huit (28) dans un état grave et celui du 1er juin survenu sur l'axe Ouahigou-

ya-Tougan a fait cinquante-neuf (59) blessés dont quatre (04) dans un état critique.

Tous autant que nous sommes, nous devons avoir à l'esprit que nulle n'est à l'abri d'un accident. Il appartient donc à tout un chacun d'observer la prudence et la vigilance.

Au cours de la conférence, les participants ont eu droit à des projections de téléfilms sur la sécurité routière. Ils ont été sensibilisés sur les pratiques à prohiber telles que communiquer en roulant et rouler de front qui sont des comportements très dangereux auxquelles beaucoup de jeunes s'adonnent.

En somme et en terme clair, le Gouverneur Tagsseba attend des populations de sa région, le respect du code de la route et pour réussir ce pari, il compte mettre à contribution les services de police et de gendarmerie.

Kissogo Abdoul Karim OUATTARA



Conseils de la Police Nationale

Bon à savoir

Documents afférents à la conduite

- le permis de conduire

Documents afférents à la circulation

Pour les véhicules poids léger, il y a :

- la carte grise;
- l'assurance;
- la visite technique.

En plus de ces documents, sont exigées la carte d'affiliation (s'il y a lieu) et la patente pour les vé-

hicules poids lourd.

Lorsqu'il s'agit du transport transfrontalier, il faut ajouter aux pièces suscitées,

- la carte CEDEAO
- et le Permis de conduire international.

La Police Nationale, une force publique au service des citoyens.

Division de la Communication et des relations Publiques



Réconciliation et unité nationale

Les conseils de l'Empereur des mossé pour une mission réussie

Région du Centre



La délégation du Haut conseil a prêté une oreille attentive aux conseils de l'autorité coutumière.

Une délégation du Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN) conduite par son président Benoit Kambou a rendu visite au Moogho Naaba Baongo, empereur des mossé, ce vendredi 22 juillet 2016 au palais royal. A cette occasion, la délégation lui a présenté l'institution et sollicité ses conseils pour la réussite de la mission à eux confiée.

L'objet de la visite du Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN) chez l'empereur des mossé, Moogho Naaba Baongo, était de « lui présenter notre institution afin qu'elle ait plus de visibilité et ensuite lui décrire les missions de cette dernière et demander ses encouragements, ses appuis et éventuellement, une collaboration dans la mesure où la mission qui est la nôtre a des connotations religieuses », a déclaré le président du HCRUN, Benoît Kambou. En

effet, cette visite entre dans le cadre d'une série de visites que l'institution a entreprises en début de semaine. Après être passée chez l'archevêque de Ouagadougou, le cardinal Philippe Ouédraogo, à la Fédération des Associations islamiques du Burkina puis à la Fédération des églises et missions évangéliques du Burkina, la rencontre avec l'empereur des mossé a mis fin à cette tournée.

Le HCRUN, faut-il le rappeler, dans le cadre de ses missions, a choisi « la voie de la réconciliation plutôt que celle des poursuites judiciaires ou des excuses » pour rétablir l'unité nationale au Burkina. Et ce, suite à « la gestion de son lourd passé, marqué par des crimes de sang, des crimes économiques, des atteintes aux droits humains et les exactions diverses qui ont mis à rude épreuve la cohésion et l'unité nationale », a indiqué Benoît Kambou.

Selon le président du HCRUN, le Moogho Naaba a reconnu la délicatesse de leur mission et leur a affirmé son appui et encouragements. « Cette visite a également constitué une prise de contact et les modalités de collaborations seront définies dans les jours voire les mois à venir. Cela est idem avec les autorités religieuses », a-t-il ajouté.

A entendre le roi des mossé, suite aux différentes crises qui ont secoué le pays, c'est l'esprit de tolérance et de sacrifice qui doit prévaloir pour un retour au pardon. « Je serai toujours disponible à chaque fois que le besoin se fera sentir pour vous apporter mon aide », a soutenu le Moogho Naaba. De son avis, il y a des moments où il faut savoir dire la vérité. Et parfois, les « jeunes » n'arrivent pas à le faire. Le HCRUN doit chercher les voies et les moyens d'y parvenir afin d'atteindre ses objectifs. « Il doit également faire preuve de tolérance, de justice et de vérité pour réussir sa mission », a-t-il conclu.

En ce qui concerne le stade d'avancement actuel des travaux du HCRUN, l'institution est « presque à la fin des définitions des outils de travail ». S'en suivra le renforcement des capacités des membres afin qu'ils puissent examiner les dossiers (5065 déjà enregistrés) qui leur sont soumis. Cette visite a été précédé par le « faux départ du Moogho Naaba », qui se tient, comme à l'accoutumée, chaque vendredi et auquel a assisté les hôtes du jour.

Bernadette Dembélé pour SCI

CASEM du ministère de la Défense nationale Constitutionnaliser et fixer dans la Constitution, les missions régaliennes de l'armée



Le Président du Faso a présidé l'ouverture de la session.

Le Président du Faso, ministre de la Défense nationale et des anciens Combattants, chef suprême des armées, S.E.M. Roch Marc Christian KABORE, a présidé la cérémonie d'ouverture de la première session du Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM) de la Défense le mercredi 20 juillet 2016 en début de matinée. Jusqu'au 22 juillet, les cadres et officiers du Ministère de la Défense nationale et des anciens Combattants vont se pencher sur le plan stratégique 2017-2021 de la réforme des Forces armées nationales.

La première session du Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM) de la Défense se tient sous le thème : « Validation de la version provisoire du Plan stratégique 2017-2021 pour la réforme des Forces armées nationales ».

Pour situer le bien-fondé de la thématique du CASEM, le ministre de la Défense nationale et des anciens Combattants a fait un rappel historique du

rôle joué par les Forces armées nationales depuis les indépendances à nos jours. « Une analyse froide et réaliste de notre histoire récente nous révèle que pendant 49 ans, soit du 3 janvier 1966 au 29 décembre 2015, l'armée a toujours été ou exercé la réalité du pouvoir », a indiqué Roch Marc Christian KABORE dans son discours d'ouverture. Cette immixtion des Forces armées nationales dans l'arène politique n'est pas sans conséquence selon le ministre de tutelle. « C'est ainsi qu'au fil du temps, la cohésion de l'armée s'est érodée et les valeurs cardinales qui devaient la caractériser se sont effritées, sapant les bases d'un édifice patiemment construit depuis sa création sur les vertus de la discipline, du courage, de la loyauté et de la bravoure », a-t-il fait observer.

C'est pourquoi, selon le chef suprême des Armées, « il était tout à fait normal que la question de la dépolitisation de l'armée soit dans nos discussions. »

Le plan stratégique 2017-2021 soumis à l'appréciation du CASEM est un document dont la rédaction avait été

confiée à un comité de réflexion mis en place sous la Transition pour faire des propositions de réformes tant sur le plan organisationnel que sur celui de la formation. « Il s'agit aujourd'hui sans anticiper sur le contenu, de mettre en place un plan stratégique qui va viser aussi bien l'organisation, la formation, et tout ce qui est équipement de manière à faire en sorte que notre armée soit capable d'apporter des réponses aux préoccupations sécuritaires actuelles, y compris la question de la lutte contre le terrorisme », a précisé Roch Marc Christian KABORE.

Poursuivant, il a indiqué qu'il « est important que dans le cadre constitutionnel, nous puissions constitutionnaliser et fixer dans la Constitution, les missions régaliennes de l'armée, en faisant en sorte que désormais, il y ait une dépolitisation de l'armée, que tout ce que nous voulons faire, que ce soit les sanctions, les avancements, etc., soient des questions qui sont résolues sur des normes de qualité et de valeur et non sur des normes de clientélisme. »

Toute cette réflexion devrait in fine, selon le vœu du ministre de la Défense nationale et des anciens Combattants, aboutir à « un certain nombre de réformes qui doivent nous amener à avoir une armée république, une armée loyale, une armée qualitativement formée, et une armée capable d'assurer la défense du territoire et la sécurité des biens et des personnes, et enfin une armée qui participe au développement économique et social du Burkina Faso ».

**La Direction de la Communication de la
Présidence du Faso**



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01
Tél. : 00226 20954746
Email : isc@iscbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progress-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options / Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouédraogo.

**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /
Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/
+226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : iscforum

EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

www.jobs-campus.com





Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46/ +226 72 08 03 03/ +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Test d'entrée en 1ère année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnelle, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1er septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO www.univ-ouaga.bf.

Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

www.jobs-campus.com





Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Recrutement en 1ère année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1ère année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

d) Epreuves

Le concours comporte :

Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie: Coefficient : 1

3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

4) Information générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Master 2 «Gestion de l'environnement »

Master international de l'Université Senghor et de l'Université OUAGA II, Burkina Faso

Le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie et le Président de l'Université OUAGA II informent le public du recrutement du Master 2 « Gestion de l'environnement » organisé à l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce Master 2 vise à former des cadres de haut niveau, compétents et aptes à gérer efficacement les problèmes environnementaux actuels de l'Afrique.

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formation initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

· **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**

· Début de cours : lundi 11 janvier 2017

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1 ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016

Date limite de paiement (2 ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016

Date limite de paiement (3 ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les autres nationalités, le 30 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC)

Secrétariat : (00226) 50 36 99 60

Renseignement : univ_ouaga2@yahoo.fr

Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur adjoint : itall@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Direction de la Décentralisation, des campus Senghor et des Partenariats

M. Jean-Dominique Assié

Tél. ++203 48 54 530

Courriel : jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org

Rectorat:

Mme Jeanne Azer Bestravos : Tél. ++ 203 48 43 504

Mme Iman Fawzi : Tél. ++ 203 48 33 374

/ Fax: ++203 48 43 479

Courriel : info@usenghor-francophonie.org



Master 2 «Droit et Politiques de l'environnement »

Master international de l'Université Senghor et de l'Université OUAGA II, Burkina Faso

Le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie et le Président de l'Université OUAGA II informent le public du recrutement de la deuxième promotion d'étudiants du Master 2 « Droit et Politiques de l'Environnement » organisé à l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce master 2, organisé en partenariat et en codiplomation par les deux universités, se veut pratique, opérationnel et vise à former des praticiens de haut niveau pour une meilleure mise en œuvre des politiques et des législations en matière d'environnement dans les pays africains.

Le programme est réservé aux titulaires d'un diplôme de maîtrise ou de master en droit ou science politique délivré par une institution reconnue (Etat, CAMES...).

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formation initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

· **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**

· Début de cours : lundi 11 janvier 2017

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1 ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016

Date limite de paiement (2 ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016

Date limite de paiement (3 ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les ressortissants hors zone UEMOA, le 30 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC)

Secrétariat : (00226) 50 36 99 60

Renseignement : univ_ouaga2@yahoo.fr

Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur adjoint : itall@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Direction de la Décentralisation, des campus Senghor et des Partenariats

M. Jean-Dominique Assié

Tél. ++203 48 54 530

Courriel : jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org

Rectorat:

Mme Jeanne Azer Bestravos : Tél. ++ 203 48 43 504

Mme Iman Fawzi : Tél. ++ 203 48 33 374

/ Fax: ++203 48 43 479

Courriel : info@usenghor-francophonie.org



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Master 2 « Management de Projets » Master international de l'Université Senghor et de l'Université OUAGA II, Burkina Faso

Le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie et le Président de l'Université OUAGA II informent le public du recrutement du Master 2 « Management de projets » organisé à l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce Master 2 vise à former des cadres de haut niveau qui seront aptes à assumer les métiers de gestionnaires de projets, d'experts - conseil dans les organisations nationales ou internationales. Ces gestionnaires seront en mesure de maîtriser les environnements complexes des projets, de travailler en équipe et d'utiliser de manière efficace les différents outils et techniques de conception et gestion de projets pour offrir un produit ou un service de qualité.

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formation initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

- **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**
- Début de cours : lundi 11 janvier 2017

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1 ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016
Date limite de paiement (2 ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016
Date limite de paiement (3 ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les autres nationalités, le 30 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC)
Secrétariat : (00226) 50 36 99 60
Renseignement : univ_ouaga2@yahoo.fr
Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf
Coordonnateur adjoint : itall@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Direction de la Décentralisation, des campus Senghor et des Partenariats
M. Jean-Dominique Assié
Tél. ++203 48 54 530
Courriel : jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org

Rectorat:

Mme Jeanne Azer Bestravos : Tél. ++ 203 48 43 504
Mme Iman Fawzi: Tél. ++ 203 48 33 374
/ Fax: ++203 48 43 479
Courriel : info@usenghor-francophonie.org



Master 2 « Santé internationale » Master international de l'Université Senghor en partenariat avec l'Université Ouaga II, Burkina Faso

Le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie et le Président de l'université de Ouaga II, informent le public du recrutement du Master 2 «Santé internationale » organisé à l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Le master 2 vise à former et à renforcer les capacités des professionnels de santé à lutter contre les grands problèmes de santé en Afrique et dans les pays à faibles et moyens revenus.

De plus, ils seront à même de comprendre l'importance de la pluridisciplinarité dans les projets de santé internationale et de connaître les grandes maladies épidémiques, l'importance des maladies non transmissibles, et de proposer et mettre en place des plans au niveau national et international pour y faire face.

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formation initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

- **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**
- Début de cours : lundi 11 janvier 2016

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1 ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016
Date limite de paiement (2 ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016
Date limite de paiement (3 ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les autres nationalités, le 30 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC)
Secrétariat : (00226) 50 36 99 60
Renseignement : univ_ouaga2@yahoo.fr
Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf
Coordonnateur adjoint : itall@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Direction de la Décentralisation, des campus Senghor et des Partenariats
M. Jean-Dominique Assié
Tél. ++203 48 54 530
Courriel : jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org

Rectorat:

Mme Jeanne Azer Bestravos : Tél. ++ 203 48 43 504
Mme Iman Fawzi: Tél. ++ 203 48 33 374
/ Fax: ++203 48 43 479
Courriel : info@usenghor-francophonie.org



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice



N 2016-N /0054 MESRSI /SG/CIOSPB/DBAF

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur d'informer les lauréats de la session de juillet 2016 du baccalauréat, candidats a une bourse nationale d'études supérieures, que les dossier de demandes de bourses doivent être disposés au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB).

Peuvent faire acte de candidature, les candidats âgés de 22 ans au plus au 31 décembre 2016 et ayant obtenu :

Pour les garçons :

Au moins de 12/20 de moyenne générale à l'issue du premier tour à la session de 2016 du baccalauréat ;
Au moins 12/20 de moyenne générale pour les autres candidats de nationalité burkinabè admis à un baccalauréat de la session de 2016 dans un autre pays.

Pour les filles :

Au moins de 11,5 /20 de moyenne générale a l'issue du premier tour à la session de 2016 du baccalauréat ;
Au moins 11,5 /20 de moyenne générale pour les autres candidates de nationalité burkinabè admises à un baccalauréat de la session de 2016 dans un autre pays.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une demande manuscrite timbrée a 200F adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieure la Recherche Scientifique et de l'Innovation mentions clairement les coordonnées (adresse, tél, e-mail) du postulant ;
2. Une fiche de candidature a retirer au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261 avenue de la Grande Chancellerie ou à télécharger au www.ciospb.bf ou au www.mess.gov.bf;
3. Un extrait d'acte de naissance ;
4. Un certificat de nationalité burkinabè ;
5. Un document précisant la situation matérielle des parents :
a) soit une copie de la dernière déclaration annuelle des revenus du père et de

- la mère de l'élève, certifiée par le service des impôts pour les non-salariés ;
- b) soit selon le cas, le dernier bulletin de salaire, le dernier relevé de solde ou de pension du père et de la mère de l'intéressé (e) pour les salariés ;
6. Un extrait certifié conforme du livret de famille datant de moins de trois (3) mois et précisant la composition de la famille du père ou du tuteur de l'intéressé (e), (le nom du candidat doit y figurer) ;
7. Une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2016 ;
8. Une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat, session de 2016 ;
9. Une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
10. Une double feuille quadrillée de format 21 x29, 5 portant sur la premières page les indications suivantes :

Etablissement.....
Série du baccalauréat.....
Nom Prénom (s).....
Date et lieu de naissance

***La date limite de dépôt des dossiers est fixée impérativement au vendredi 02 Septembre 2016 a 17heure au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) .**

sis au 621,avenue de la Grande Chancellerie

***Le Programme de dépôt des dossiers peut être consulté au (CIOSPB) ou dans les directions régionales du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DR-MENA).**

NB : les dossiers incomplets ne seront pas reçus.

DIFFUSION : dix (10) jours
Midi et soir

**P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national**

Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice



N° 2016 –000680/MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

Le Ministre

Ouagadougou, le 08 juillet 2016/juillet 2016

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 3e cycle hors Afrique

Objet : informations relative aux bourses nationales de 3e CYCLE

IL est porte à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 3e Cycle hors d'Afrique que l'octroi de la bourse répond a de critères définis à l'article 45 du décret 2008- 865 /PRES/PM/MESSRS/MF/MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur continuellement .

I. MODALITES ET CONDITION D'ATTRIBUTION

Les bourses de 3e cycle sont attribuées, dans les limites du contingentement en cours aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une maîtrise ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant de l'ancien système ou d'un Master II de recherche ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant du système LMD;
- Avoir 28 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso .

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et ne correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés.

Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II.COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes

- Une demande manuscrite timbrée à 200CFA (timbre fiscal) adressée à monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;

- Un certificat de nationalité burkinabè ;
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) de la maîtrise ou du master II ou son équivalent ;
- Les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae ;
- Un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (02) Pages minimum à cinq (5 pages Maximum) ;
- Une attestation de pré inscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de 1er ou 2nd cycle en dehors du Burkina Faso
- Une lettre de motivation

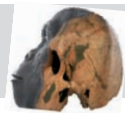
Les candidates titulaires d'un master professionnel, d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur de conception ne sont pas éligibles à la bourse nationale de 3e cycle.

IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant la condition et disposant de la maîtrise ou du Master II de recherche ou son équivalent au moment des travaux de la Commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES)

La date limite de réception des dossiers de candidature au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée le vendredi 19 AOUT 2016.

P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIE DE GARDE DE OUAGADOUGOU

Du 16 au 23 juillet 2016

| | | | |
|-------------------|-------------|-----------------|----------------|
| AVE MARIA | 22625479888 | MARIAMA | 22625300576 |
| BALKUY | 22625375136 | NAAB RAGA | 22625300627 |
| BARAKA | 22625330272 | NAABA KOOM | 22625357046 |
| BELLE VILLE | 22670517186 | NAGRIN | 22625469048 |
| CATHEDRALE | 22625312807 | NAZANI | 22625366510 |
| CHARIS | 22625479878 | NINRWA | 22625418038 |
| CONCORDE | 22625312949 | NOOM WENDE | 22625503117 |
| COURA | 22625388390 | PISSY | 22625431335 |
| DJIMBIA | 22625357765 | POSTE | 22625318424 |
| DUNIA | 22625362051 | SACRE CŒUR | 22625346060 |
| ECOLE | 22625315232 | SAINT LAZARE | 22625368648 |
| FRATERNITE | 22625364800 | SAINTE VITALITE | 22668918704 |
| GALIAM | 22625352844 | SAVANE | 22625311348 |
| HOSANA | 22625412648 | TAOKO | 22625366927 |
| JEUNESSE | 22625343504 | TERANGA | 22625360970 |
| KAMIN | 22625343028 | WEND DENDA | 22625310964 |
| KILWIN | 22625508462 | YENNENGA | 22625370337 |
| LA SAINTE TRINITE | 22625412646 | ZONE1 | 22625481513/53 |

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poïda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjoman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909



Avis de recrutement

Poste : CONSULTANT NATIONAL POUR LE COSTING DU PNSCA 2016-2020

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Contrôle de gestion/Audit, Economie, Médecine/Santé, Pharmacie

Niveau(x): BAC+5

Expérience:

Lieu: Abidjan

Date de publication: 21/07/2016

Date limite: 27/08/2016

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE PHARMACEUTIQUE RECRUTE

CONSULTANT NATIONAL POUR LE COSTING DU PNSCA 2016-2020

Description du poste

Le consultant national a pour mission de réaliser la budgétisation du Plan National Stratégique de la Chaîne d'Approvisionnement (PNSCA 2016-2020).

En collaboration avec le Service Suivi et Evaluation du PNDAP, le/la consultant(e) national (e) devra collecter toutes les informations nécessaires pour la réalisation du costing du PNSCA 2016-2020.

Il s'agira de façon spécifique de :

- Collecter les données ;
- Budgétiser les activités du PNSCA 2016-2020 ;
- Budgétiser les projets du PNSCA 2016-2020 ;
- Etablir le budget détaillé par année, par catégorie ;
- Déterminer le coût global de chaque projet ;
- Déterminer le budget par structure ;
- Déterminer les coûts en fonction des catégories suivantes : formation, fonctionnement et gestion, investissement, assistance technique et coordination.
- Valider le budget du PNSCA 2016-2020 ;
- Produire le rapport du costing du PNSCA 2016-2020.

Profil pour ce poste

- Avoir un diplôme de niveau Bac +5 en sciences de gestion, en économie de la santé ou équivalence;
- Avoir une bonne connaissance du système national de santé;
- Avoir réalisé une budgétisation d'un plan pluriannuel ;
- Avoir une bonne connaissance des processus de budgétisation des projets,
- Avoir une capacité démontrée à travailler en

équipe et à atteindre les objectifs fixés ;

- Etre disponible pour le travail et la collecte de données sur le terrain, aussi bien au niveau central (national, partenaires) qu'au niveau décentralisé en cas de besoin;
- Avoir une bonne maîtrise des outils Word, Excel et PowerPoint;
- Une bonne connaissance en management de la santé, du secteur pharmaceutique et une expérience de travail avec des organisations internationales ou des ONG d'envergure seront des atouts.

Dossiers de candidature

La procédure de sélection comportera une phase de présélection des candidats sur CV et lettre de motivation et une phase d'entretien avec les candidats présélectionnés.

DOSSIER A FOURNIR :

- Curriculum Vitae ;
 - Lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Coordonnateur du PNDAP du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP);
 - Les photocopies des attestations et des diplômes.
- NB : Seuls les candidats dont les dossiers seront retenus seront contactés pour un entretien.

DEPOT DES CANDIDATURES :

Les offres papier doivent être consignées dans une enveloppe fermée et scellée, indiquant uniquement la mention suivante : «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA BUDGETISATION DU PNSCA2016-2020»

Période de dépôt des dossiers: du lundi 18 Juillet au Vendredi 27 Juillet 2016 à 12h.

Le dossier complet doit être déposé auprès de la DC PNDAP ou à envoyer par Email :

A déposer physiquement à l'adresse suivante : Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP) sis à Treichville à l'AIBEF.

ou
par email à l'adresse mail suivante : pndap_ci@yahoo.fr /pndap@pndap-ci.org

Au plus tard Vendredi 27 Juillet 2016 à 12h00 précise, heure locale.

Pour toutes informations complémentaires : veuillez vous adresser au 21 25 58 06 ou à Dr Aminlin Bettioh Teclé du Pndap (03 37 56 24).



Jobs Campus

Avis de recrutement

Poste : GEOMETRE

Type d'offre : Stage

Métier(s) : Bâtiment, Géomètre/Topographe

Niveau(x) : BT, BAC, BAC+1, BAC+2

Expérience :

Lieu : ABIDJAN-BASSAM

Date de publication : 21/07/2016

Date limite : 01/08/2016

- **LES LYS DE MARIE
RECRUTE**

GEOMETRE

Description du poste

un stagiaire qui travaillera sous la responsabilité de son responsable

• **Profil du poste**

être travailleur

• **Dossiers de candidature**

Envoyer CV, LM à recrutprojetci@gmail.com

Avis de recrutement

Poste : COMMERCIAUX

Type d'offre : Emploi

Métier(s) : Commerce/Ventes, Bâtiment, Marketing

Niveau(x) : BAC+3, BAC+4

Expérience : 3 ans

Lieu : Angré

Date de publication : 21/07/2016

Date limite : 01/08/2016

**ACTICA-CI
RECRUTE
COMMERCIAUX**

Description du poste

- Dynamique
- Prospection
- Capable d'apporter des marchés

Profil du poste

- connaissance dans le milieu du bâtiment
- carnet d'adresse
- permis de conduire

Dossiers de candidature

CV + LM à envoyer aux adresses suivantes:
[service.commercial@actica.ci/](mailto:service.commercial@actica.ci) servicecommercial-metro@gmail.com

Avis de recrutement

Poste : EVALUATION SPECIALIST

Type d'offre : Emploi

Métier(s) : Juridique/Droit, Sciences politiques, Sciences sociales, Statistiques

Niveau(x) : BAC+4

Expérience : 6 ans

Lieu : Côte d'Ivoire

Date de publication : 21/07/2016

Date limite : 01/08/2016

**CENTRE POUR LA PROMOTION DES DROITS
DE L'HOMME ET DU DEVELOPPEMENT EN
AFRIQUE
RECRUTE**

EVALUATION SPECIALIST

Description du poste

Financé par l'agence américaine de développement d'une hauteur de \$10.9 million pour une durée de trois ans (2014-2017), Le programme de renforcement du système législatif est un programme qui consiste à renforcer

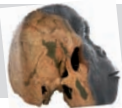
le système législatif ivoirien et la capacité des députés à mener à bien leur fonction. Ce programme est mis en œuvre par State University of New York (SUNY)

Dans l'objectif de connaître l'évolution du programme nommée plus haut, une évaluation à mi-parcours est diligentée par USAID pour savoir si les activités du programme menées jusqu'à présent conduisent aux résultats escomptés par la suite améliorer les activités avenir du programme sur la base des recommandations de l'évaluation.

C'est dans ce cadre que l'Organisation non Gouvernementale CPHDA (Centre pour la promotion des Droits de l'Homme et du Développement en Afrique) spécialisée sur les questions de développement, recrute :

**SPECIALIST EVALUATION (Expert en évaluation)
ACTIVITÉS PRINCIPALES**

Suite page 18.



Suite page 17.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- concevoir et mettre en place un système d'évaluation des projets d'état de droit;
- Coordonner les activités d'évaluation comprenant la formation des collecteurs de données, la collecte, assurer la gestion et la qualité des données, et les autres tâches afférentes aux activités d'évaluation ;
- Élaborer le plan d'analyse de données et conduire l'analyse qualitative et/ou quantitative des données en matière juridique ;
- Participer activement avec les autres membres de l'équipe à la consolidation des données, à la présentation et à la rédaction des rapports ;
- Aider le chef d'équipe dans la rédaction du rapport initial et du rapport d'évaluation sur la base du cadre logique ;
- Élaborer un rapport final d'évaluation de qualité et remettre dans le temps tous les livrables à USAID et être disponible à répondre aux préoccupations

Profil du poste

- Avoir un master en Statistique ou toute discipline connexe ;

- Avoir une expérience de six (6) ans dans le suivi-évaluation précisément dans la conception et la mise en place des outils d'évaluation et dans l'analyse qualitative et quantitative des données ;
- Avoir de l'expérience dans les projets financés par USAID ;
- Avoir une expérience pertinente dans l'évaluation de la réforme judiciaire ou autre secteur concerné
- Avoir une bonne connaissance de la Constitution Ivoirienne, et du fonctionnement des institutions;
- Maitriser SPSS, STATA ou tout d'autre logiciel d'analyse ainsi que les logiciels d'analyse qualitative tel que NVIVO ;
- Avoir une excellente capacité orale et rédactionnelle en Français et en anglais ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe et adopter des approches participatives efficaces.

Dossiers de candidature

Merci de nous faire parvenir au plus tard le 21 juillet 2016, votre CV en français et en anglais et une lettre de motivation à l'adresse suivante : nassale@cphda.org, en mentionnant en objet: SPECIALIST EVALUATION / Cote d'Ivoire



Avis de recrutement

Poste : CHARGE DE RÉFÉRENCE ET CONTRE REFERENCE

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Sciences sociales

Niveau(x): Troisième, Terminale, BT, BAC, BAC+1, BAC+2, BAC+3

Expérience: 2 ans

Lieu: SASSANDRA

Date de publication: 21/07/2016

Date limite: 27/07/2016

ONG FEMME FAMILLE SIDA recrute

CHARGE DE RÉFÉRENCE ET CONTRE REFERENCE

Description du poste

L'ONG FEMME FAMILLE SIDA située à Sassandra recrute sur le projet IMPACT-CI financé par Heatland Alliance International avec l'appui financier du CDC PEP-FAR un (une) chargé de référence et contre référence basé à Sassandra pendant sept (7) mois

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du chargé de suivi évaluation

I. PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Planification et suivi des activités d'enrôlements des PVVIH
- Animation et supervision des activités dédiées aux PVVIH
- Recherche active des perdus de vus
- Rapportage d'activités

II. PRINCIPALES TACHES

Les principales tâches du chargé de référence et de contre référence seront :

Planification et suivi des activités d'enrôlements des PVVIH

- S'assurer que toutes les populations clé dépistées positives (dans la communauté et au centre de santé) par l'organisation sont dans les soins
- Répertoire toutes les populations clés dépistées positives (au centre de santé comme dans la communauté) par l'organisation : Date du CD, l'EP ou conseiller CD ayant réalisé le test, contacts, situation géographique du lieu d'habitation du dépisté afin de faire leur suivi
- Rappeler les rendez-vous des clients pour leur enrôlement dans les soins
- Relancer les clients qui ont raté leur rendez-vous pour leur enrôlement et prise en charge

Suite page 19.



Jobs Campus

Suite page 18.

- Relancer les clients qui ont raté leur rendez-vous pour leur enrôlement et prise en charge
 - Faciliter l'accompagnement des populations clé dépistées positives dans la communauté au centre de santé pour leur enrôlement dans les soins
 - Accompagner les clients pour leur enrôlement dans les soins
 - Assurer l'accueil des PS et MSM PVVIH référés au centre de santé
 - Dissiper l'angoisse liée aux premières consultations dans un centre de santé
 - Insister sur la nécessité de se faire prendre en charge
 - Rassurer les PS et MSM PVVIH de la disponibilité des soins (test and treat)
 - Assister et orienter le patient dans le circuit du client du centre de santé
 - Organiser la référence et contre référence vers d'autres centres pour un continuum de soins
- Animation et supervision des activités dédiées aux PVVIH
- Planifier et Assurer les visites à domicile des PVVHI
 - Planifier et animer les groupes de soutien des PVVIH
 - Offrir le service de santé positive, dignité et prévention (SPDP) aux PVVIH
 - Supervision des activités (VAD, GS, SPDP) confiées aux EP.
- Recherche active des perdus de vue
- Identifier en collaboration avec les prestataires de santé, les PVVIH non observant aux traitements et les aider à trouver les solutions à leurs problèmes
 - Rappeler les rendez-vous de suivi des clients
 - Relancer les clients qui ont raté leur rendez-vous de suivi
 - Rechercher activement les perdus de vue
- Rapportage d'activités
- Récupérer les fiches de contre référence renseignées par les prestataires
 - Renseigner au quotidien le registre VAD, le registre des perdus de vue, la fiche et la base Santé Positive Dignité et Prévention (physique et électronique)
 - Produire le rapport (mensuel)
 - Transmettre dans les délais le rapport au responsable suivi et évaluation
 - Documenter les connaissances (bonnes pratiques, leçons apprises et études de cas) qui résultent de la mise en œuvre du projet dans sa zone d'intervention.
- Autres
- Collaborer étroitement avec les services communautaire et clinique
 - Accomplir toutes autres tâches dans le domaine

de ses compétences que lui confierait la Direction Exécutive pour la bonne marche de l'organisation

- Contribuer à la mise en place de stratégies novatrices pour la réduction du taux des perdus de vue.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le poste est basé à Sassandra. Cependant, il/elle peut être amené(e) à effectuer des visites sur les sites.
- Le/la titulaire de ce poste doit être en mesure de travailler à plein temps, de façon indépendante et en dehors des heures normales pour satisfaire les exigences de qualité et délais.

Les candidats devront être de nationalité Ivoirienne.

Profil du poste

PROFIL DU CHARGE DE RÉFÉRENCE ET DE CONTRE RÉFÉRENCE

- Etre une PS ou MSM ou être proche des populations clé
- Homme/femme en qui la communauté a confiance
- Etre formé à l'accompagnement psychosocial des personnes vivant avec le VIH
- Savoir préserver la confidentialité des informations
- Etre d'une grande intégrité morale
- Etre indépendant(e), travail à plein temps et au-delà des heures normales
- Connaître la thématique des PHV
- Avoir de bonnes Connaissances pratiques et des compétences sur les maladies transmissibles
- Connaître l'environnement des populations clés en Côte d'Ivoire
- Fluidité dans le langage et une bonne capacité d'écoute
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, dans un environnement multiculturel et à respecter les échéances
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint)
- Etre de nationalité ivoirienne.

EDUCATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

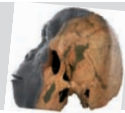
- Minimum niveau 3ème ou Équivalent.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Minimum 2 ans comme conseiller communautaire
Dossiers de candidature

Le dossier de Candidature comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation adressée à la Directrice Exécutive à transmettre par E-mail à l'adresse ci-dessous en indiquant comme titre de l'email « **CANDIDATURE AU POSTE DE chargé de référence** » du **20 JUILLET 2016 AU 27 Juillet 2016 à 17 heures 00 minute.**

- **E mail : ongfsrecrutement2016@gmail.com**



Jobs Campus

Avis de recrutement

Poste: UN ALTERNANT FORMATION CONCEPTION ET REALISATION D'E-LEARNING (H/F)

Description

Nous recherchons pour le Département Ressources Humaines:

UN ALTERNANT FORMATION CONCEPTION ET REALISATION D'E-LEARNING (H/F)

Paris 17e

Mission : Au sein d'une équipe de 7 personnes et sous la supervision de la Chargée d'Ingénierie formation vous contribuerez au développement de nouvelles formations e-learning et à la refonte de formations existantes online. Plus précisément vos missions seront de :

Créer et réaliser sous Articulate Storyline des modules de formation relatifs aux thématiques d'ACF :

Définir les messages clés et identifier les activités pédagogiques

Définir avec le garant contenu (expert métier) la « tonalité » de chaque module e-learning

Rédiger les story-boards

Garantir une cohérence pédagogique, graphique...

Rédiger d'éventuelles ressources pédagogiques ad hoc (fiches, annexes, ...)

Effectuer la traduction du module en anglais

Contribuer à l'amélioration des formations internes online existantes :

Refondre des modules créés sous le logiciel auteur E-doceo en modules de formation sous Articulate Storyline

S'assurer du respect des autorisations et des droits

Contribuer au développement de la nouvelle plateforme e-learning d'ACF

Rechercher des liens vers des ressources externes pour alimenter la plateforme

Rechercher des liens vers les sites Internet ACF pour alimenter la plateforme

Mettre à jour l'Extranet Formation et assurer le suivi des indicateurs de fréquentation du site

Profil recherché : Vous préparez une formation supé-

rieure dans le domaine de l'Ingénierie pédagogique e-formation. Vous êtes intéressé par les nouvelles technologies et à l'aise dans la manipulation des outils informatiques, notamment les logiciels auteurs et vous avez un bon niveau sur l'outil Articulate Storyline. Doté de bonnes capacités rédactionnelles et de conception, vous appréciez de travailler en équipe. Vous savez prendre des initiatives et gérer les priorités. Une motivation pour le secteur humanitaire et pour la formation des adultes sera appréciée. Anglais à l'oral et à l'écrit indispensable.

Prise de poste : Août/Septembre

Durée : 12 mois

Conditions Salariales : Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et du dernier diplôme obtenu. 21 jours RTT / an,

Titres restaurant à 8€ (prise en charge 60% par AcF), complémentaire santé (prise en charge 80% par AcF),

Remboursement 50 % transport en commun

Conditions particulières et aptitudes : Station assise prolongée, expression orale, travail sur écran, contacts téléphoniques

ACF est engagé dans une politique d'emploi en faveur des travailleurs handicapés

Ville Paris

Fonctions: Ressources Humaines

Activités: Autre, Informatique, Communication, Ressources Humaines

Pays: Europe, France

Contrat: Alternance

Postuler en ligne <http://recrutement.actioncontrelafaim.org/positions/view/2065/Un-Assistant-Formation-Conception-et-Ralisation-dE-Learning-HF/>

Date de fin de validité 30/10/2016

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03